

**À l'attention de Monsieur le ministre délégué et de Madame la Directrice des
Français à l'Étranger et de l'administration consulaires**

Déclaration préliminaire conjointe ADFE-FDM et le Groupe Ecologie et Solidarité

Nous notons avec satisfaction la hausse du nombre de dossiers (376 contre 326 lors de la campagne précédente) présentés localement auprès des postes pour la période 2023, ce qui représente une hausse de 13.3% ; ainsi que du nombre croissant de dossiers acceptés à l'issue des Conseils consulaires (276 contre 242 lors de la campagne précédente), ce qui représente une hausse de 15%.

Par ailleurs, nous saluons l'acceptation par vos services de 146 projets recevant un avis favorable et tels que validés par les Conseils consulaires, ce qui représente plus de la moitié des dossiers étudiés pour une enveloppe 1.15 millions d'euros ; ainsi que de 17 recevant un avis favorable mais dont le budget est revu à la baisse par la DFAE pour une enveloppe de 116.000 euros. À ce stade, 163 dossiers reçoivent un avis favorable - soit 59% - par vos soins pour un montant total de 1.266 millions d'euros.

Cette hausse montre que le dispositif demeure attractif et que le tissu associatif de nos compatriotes à l'étranger est extrêmement innovant et dynamique contribuant toujours un peu plus au rayonnement de la France dans le monde. Ce dynamisme est également marqué par un lien très fort entre les associations de terrain, les élus locaux et les postes consulaires. Cette bonne communication entre tous les acteurs garantit le succès du dispositif.

Toutefois, à la lecture approfondie de chaque projet, nous constatons qu'un certain nombre (78) reçoivent un avis réservé de votre administration, non assorti d'un commentaire. Nous souhaiterions mieux comprendre les raisons de ces réserves, alors qu'ils ont été validés par les postes consulaires.

À ce stade, nous notons que 734 mille euros sont encore à allouer à 78 projets mis en réserve, voire aux 35 projets ayant reçu un avis défavorable.

Nous estimons que ces chiffres soulignent la nécessité de réformer le dispositif en profondeur afin qu'il soit le plus adapté aux besoins des Français.e.s de l'étranger qui cherchent à promouvoir les valeurs et la culture de la France dans leur pays d'adoption.

Veillez agréer Monsieur le ministre délégué, Olivier Becht et Madame la directrice des Français de l'Étranger, Laurence Haguenaer.